

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 28 mai 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance du 18 mai 2020

2020 DASES 133 Subvention de fonctionnement (68 900 euros) et convention avec l'association Protection Civile Paris Seine, pour son projet de distribution de repas aux personnes en situation de rue.

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-13, L 2511-14 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du 12 mai 2020, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer à l'association Protection Civile Paris Seine un subventionnement de fonctionnement pour la distribution de repas aux personnes en situation de rue, ainsi que pour le portage des repas aux familles dans les hôtels sociaux ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique Versini, au nom de la 4^e Commission,

Délibère

Article 1^{er} : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 68 900 € est attribuée à l'association Protection Civile Paris Seine (n° Paris Assos 16075), dont le siège est situé 244, rue de Vaugirard (Paris 15e), pour le projet « Maraudes et portage de repas – COVID 19 » (dossier 2020_07570) ;

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention annuelle d'objectif, jointe au présent projet, entre la Ville de Paris et l'association Protection Civile Paris Seine ;

Article 3 : Pour l'exercice 2020, sous réserve de la décision de financement, la dépense de fonctionnement sera imputée comme suit :

- 68 900 € sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, Grande Cause au chapitre 934, rubrique 424, destination 4240005 nature 6568.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO